



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'Association Syndicale Libre de La Résidence du Bief**

Le samedi 16 mars 2019 à 14h30

Salle Georges BRASSENS
(Rue Rameau à Gravigny)

Pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du Président de séance => vote
2. Rapport du Président de l'ASLRB
3. Présentation du bilan financier 2018 => vote
4. Election des syndics => vote
5. Local ASLRB : informations (avancement, dépenses, etc.)
6. Rétrocession de voiries : informations (avancement, dépenses, etc.)
7. Servitude pour câbles vidéo-protection municipale => vote
7. Budget prévisionnel 2019 => vote
9. Informations diverses
10. Questions diverses



POUVOIR

ASLRB Assemblée Générale Ordinaire du 16 Mars 2019	
Je soussigné(e) Nom : Prénom : Adresse :	déclare donner pouvoir à Nom : Prénom : Adresse :
Afin de me représenter, de prendre part à toutes délibérations de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la lettre de convocation et de voter en mon nom.	
Fait à le Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »	Fait à le Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation »

Tout pouvoir incomplet ne pourra être pris en compte

INSTRUCTIONS

CONCERNANT L'UTILISATION DU POUVOIR

Le pouvoir doit être rempli par le résident mandant (nom, prénom, adresse) et la mention manuscrite « **Bon pour Pouvoir** » avant sa **signature** et la **date**.

Le mandataire, celui qui reçoit le pouvoir, le complètera en le datant et signant à son tour avec la mention « **Bon pour acceptation** », avant de le faire enregistrer lors de son arrivée à l'Assemblée Générale.

Le mandant, celui qui donne son pouvoir, doit prendre conscience que la personne qu'il a désignée pour le représenter, le mandataire, vote pour lui sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Seul le mandataire (détenteur d'un pouvoir) sera responsable des décisions de vote qu'il aura prises, au nom du mandant. Le non respect des éventuelles consignes données ne permettra pas d'invalider le vote.

Si un résident présent quitte l'Assemblée Générale avant la fin et qu'il reste encore des votes, il ne pourra pas transférer son ou ses pouvoir(s) à un autre mandataire. Il sera décompté des membres présents ou représentés, ainsi que les pouvoirs qu'il détient.

L'Assemblée Générale ne pourra se tenir qu'à condition d'atteinte du quorum, c'est-à-dire 91 résidents présents ou représentés.

Dans le cas contraire, une Assemblée Générale extraordinaire devra être convoquée (sans nécessité de quorum).

CONCERNANT LES EVENTUELLES QUESTIONS

Il est demandé, dans la mesure du possible, de transmettre vos éventuelles questions par écrit au plus tard 7 jours avant la date de l'Assemblée Générale, afin de nous permettre de les instruire et y répondre au mieux en séance.

Ces questions seront à déposer aux délégués de squares ou dans la boîte aux lettres de l'ASLRB, 1 bis square Henri Duparc, ou à adresser à president@residencedubief.com.

APPEL PRESSANT A CANDIDATURE



Un gros problème de fonctionnement du conseil syndical va se poser par l'absence prochaine de secrétaire, de trésorier et vraisemblablement de président.

En conséquence pour faire face à cette situation, nous faisons un appel pressant aux bonnes volontés pour intégrer le conseil et participer à ses travaux.

En absence de candidatures, l'ASLRB serait amenée avec regret à faire appel à un syndic professionnel, avec pour conséquence une très importante augmentation des charges (de l'ordre de 120 euros/mois).

Pour toute demande d'information ou annonce de candidature, vous pouvez vous rapprocher dès maintenant des membres du Conseil ou adresser un message à president@residencedubief.com.

A l'issue de cette assemblée vous êtes tous invités à partager le verre de l'amitié.

Le conseil Syndical

BILAN EXERCICE 2018

1. Bilan exercice hors Local ASLRB

Postes	Budgétés	Réalisés
Bureau	1 300,00 €	889,33 €
Animation	1 000,00 €	300,84 €
Frais comptes bancaires	550,00 €	450,59 €
Energie	800,00 €	410,10 €
Télévision & Internet	2 500,00 €	311,36 €
Assurances	1 500,00 €	1 275,17 €
Comptabilité externe	450,00 €	376,56 €
Frais de personnel	50 300,00 €	50 197,23 €
Entretien	15 550,00 €	10 184,82 €
Renouvellement matériel	7 000,00 €	3 060,00 €
Aménagement (hors local)	4 500,00 €	3 312,25 €
Total	85 450,00 €	70 768,25 €

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses 2018	70 768,25 €	Charges 2018	86 400,00 €
		Charges impayées	-40,00 €
		Produits financiers	367,97 €
Total	70 768,25 €		86 727,97 €
↓			
Résultat de l'exercice 2018	15 959,72 €		

2. Bilan exercice sur provision local ASLRB

DEPENSES		PROVISIONS	
Total dépenses 2018	92 937,98 €	Provisions 2018	102 885,00 €
↓			
Résultat de l'exercice 2018	9 947,02 €		

BILAN DES COMPTES 2018

ETAT des COMPTES 2018	01/01/2018	31/12/2018
Banque	12 753,92 €	12 371,18 €
Livret	103 202,22 €	38 603,79 €
Tonic	15 278,22 €	0,00 €
solde factures fournisseurs	-5 279,18 €	-1 998,05 €
Solde des recettes de charges	0,00 €	0,00 €
Total des liquidités disponibles :	125 955,18 €	48 976,92 €

PROJET BUDGET 2019

DEPENSES	
Postes	Budget 2019
Bureau	1 400,00 €
Animation	600,00 €
Frais comptes bancaires	650,00 €
Energie	1 000,00 €
Télévision & Internet	2 450,00 €
Assurances	1 450,00 €
Comptabilité externe	650,00 €
Frais de personnel	52 160,00 €
Entretien Résidence	13 900,00 €
<i>dont prestation externe</i>	7 600,00 €
Impôts et Taxes	1 000,00 €
Renouvellement matériel	5 000,00 €
<i>dont provision achat tracteur</i>	3 000,00 €
Aménagement	10 412,00 €
<i>dont Local ASLRB</i>	9 412,00 €
TOTAL	90 672 €

RECETTES	
Postes	€
Charges à 40 euros:mois 40 x 12 x 180	86 400,00 €
Charges impayées 2018	40,00 €
TOTAL	86 440,00 €

Total des liquidités disponibles au 01/01/2019	48 976,92 €	Voir nota 1
Budget Recettes 2019	86 440,00 €	
Budget Dépenses 2019	90 672,00 €	Voir nota 2
Disponibilités au 31/12/2019	44 744,92 €	
dont provision pour achat tracteur (2016 & 17 & 18)	8 000,00 €	
Fond de roulement au 31/12/2019	36 744,92 €	Voir nota 2

Nota 1 : Total liquidités 48 976,92 € dont 14412 € affecté au budget "local ASLRB voté à l'AG 2017"

Nota 2 : Total dépenses 90 672 € dont 9412 € reversés du solde du budget "local ASLRB voté à l'AG 2017"

Nota 2 : Fond de roulement de 36 744,92 € dont 5000 € reversés du solde du budget "local ASLRB voté à l'AG 2017"

Tous à l'AG